

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE – Sylvain MIRANDE – Patrick PASTUREAU – Thomas POINT - Chantal RATEAU - Christelle TALON

Etaient excusés :

Jean-Michel MONNEAU

Sébastien SOULARD qui donne pouvoir à Nicole COTILLON.

Secrétaire de séance : Florence COLLARD

I – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 7 juin 2021 et du 5 juillet 2021

Compte-rendu du 7 juin au point VIII : il faut lire 18 h et non 28 h

Après cette correction, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte-rendu du 5 juillet 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - Compte rendu des commissions - COPIL

Commission Patrimoine Bâti

. Un point est fait sur les différents travaux réalisés ou à faire, ainsi que sur les devis en cours d'élaboration (isolation du presbytère et de l'école, logement attenant à l'épicerie, matériel en panne à l'épicerie, réparations diverses à l'école, travaux à l'église et au stade).

. La liste des travaux assurés par les jeunes dans le cadre du dispositif Argent de poche est présentée : peinture des vestiaires stade, peinture des crayons école, nettoyage cimetière, nettoyage ancien atelier municipal, nettoyage fenêtres mairie, nettoyage jouets école, nettoyage vaisselle cantine.

Commission Communication

. Le bulletin est en cours de rédaction et de mise en page.

. La commission va vérifier la réglementation avant de mettre un panneau d'informations sur l'épicerie sur la voie départementale.

. Le panneau présentant le plan de la commune est en cours de réflexion.

Commission Enfance - Jeunesse

. Le dispositif Argent de Poche s'est bien déroulé.

. Périscolaire – Cantine

- La prise de fonction de Claude DULIN s'est faite le 30 août en remplacement d'Etenne RAME comme Responsable Périscolaire – Cantine.

- Un nouveau logiciel permet aux familles de faire les réservations/annulations en ligne. A ce jour toutes les difficultés d'utilisation ne sont pas levées aussi bien pour les familles que pour la Mairie. Il doit nous faciliter la réalisation de la facturation.
- Les effectifs à la cantine sont en hausse ce qui demande un temps d'adaptation. Un point de situation sera refait d'ici la fin septembre.
- Un retour positif se fait sentir par rapport aux menus livrés par notre nouveau prestataire : JM Restauration de Cerizay.

COPIL

. L'évolution de l'épicerie se poursuit avec la diversification des produits mis en vente. La vente de tabac a dû se fermer et la vente Française des jeux n'a pas pu se mettre en place pour raisons diverses en lien avec les services des Douanes et la Trésorerie.

. La rédaction du projet de l'épicerie doit se faire pour formaliser nos objectifs, nos ressources, et le futur format juridique. A suivre nous devons constituer un groupe de bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans les premières actions à mettre en œuvre.

. Prochain COPIL : lundi 20 septembre 2021 – 20 h – Salle socio

Commission Voirie – Environnement

Les travaux des effacements de réseaux suivent leur cours sans incident particulier. Par contre, les déviations mises en place selon les opérateurs ne sont pas cohérentes ce qui gênent la bonne circulation des véhicules.

Le Bureau d'études de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a revu le plan de financement des travaux d'aménagement de la Rue de la Croix Bernier pour le dossier DETR.

PLAN DE FINANCEMENT

Maître d'ouvrage : Commune de SAINT AUBIN DU PLAIN

Projet présenté : Aménagement Rue de la Croix-Bernier

Coût de l'opération en H.T. : 693 949.80 €

Financement prévisionnel de l'opération

ORIGINE (préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE	MONTANT DE LA SUBVENTION ACQUISE (joindre une copie de la décision)
DETR	417 803.73	40 %	167 121.49	
Conseil Départemental Amende de police – zone école	69 936.90	30 %	12 810.00	
Conseil Départemental Amende de police – chemin piétonnier	57 604.25	30 %	12 810.00	
Conseil Départemental Amende de police –	47 110.25	30 %	12 810.00	

parking omnisports				
Conseil Départemental CAP 21	457 713.55		7 632.00	
SIEDS	16 940.00	50 %	8 470.00	
Communauté Européenne				
STDIL (réserve parlementaire)				
Autres subventions d'Etat :				
Autofinancement : - Emprunt : - Fonds propres		67.12 %	472 296.31	
Autres partenaires AGGLO2B				
TOTAL EN HT			693 949.80	

Accord à l'unanimité des membres présents pour ce plan de financement pour les dossiers DETR, CAP 79, Amendes de Police et SIEDS. Cette délibération annule et remplace celle du 5 juillet 2021 pour ce même sujet.

III – Signature du contrat d'engagement avec R & C

Pour faire suite à la décision du conseil dans la séance du 5 juillet 2021, Mme CHESSE du cabinet R & C a transmis le contrat d'engagement pour avancer sur le projet d'agrandissement.

Accord à l'unanimité des membres présents pour la signature de ce contrat

IV – Point sur la rentrée scolaire 2021

57 enfants ont été accueillis pour cette nouvelle rentrée scolaire. 2 autres enfants arriveront en cours d'année.

Maternelle	25 élèves	avec Noam
CP – CE1	15 élèves	avec Chloé
CE2 – CM1 – CM2	17 élèves	avec Christophe

V – Point de situation sur les postes à pourvoir

. Claude DULIN a pris ses fonctions le 30 août 2021 en tant que Responsable Périscolaire - Cantine (contrat de 31 h). Nous avons pu bénéficier d'un contrat Parcours Emploi Compétences.

. Remplacement d'Eric BLANCHARD : 5 candidatures ont été reçues, 3 personnes ont annulé leur candidature lors des rendez-vous. Nous avons reçu 2 candidats. Une personne va effectuer une période de découverte du milieu professionnel pendant 2 semaines (du 20 septembre au 01 octobre).

VI – Présentation de devis et de demandes de remboursement de frais

- Nous devons faire une mesure du RADON dans les locaux de l'école. Le Bureau Véritas a fait une proposition tarifaire : 225 € HT

Accord à l'unanimité des membres présents

- Click Droit nous a transmis la tarification pour 1 an pour assurer les sauvegardes informatiques : 240,83 € HT
Accord à l'unanimité des membres présents
- Pour mettre en place la vente de poisson frais à l'épicerie, Ouest Occasion a fait parvenir un devis de 440 € HT pour un banc.
Accord à l'unanimité des membres présents
- Pour la réparation de la poutre (jeu en extérieur à l'école), un devis de 62,83 € HT est présenté pour l'achat des matériaux nécessaires.
Accord à l'unanimité des membres présents
- Pour l'après-midi Randonnée, le Comité des Fêtes a acheté toutes les boissons et s'est occupé de la déclaration SACEM : montant total : 168 €
Accord à l'unanimité des membres présents pour ce remboursement
- M. et Mme ROBINET ont fait savoir qu'ils avaient été prélevés de l'abonnement téléphonique pour le mois de juillet : 44,99 € TTC
Accord à l'unanimité des membres présents pour ce remboursement
- Véronique PIDOUX a utilisé son véhicule pour des déplacements professionnels (338,5 km), soit un montant à rembourser de 194,30 € (véhicule 6 cv).
Accord à l'unanimité des membres présents pour ce remboursement
- Térésa AUGEREAU a utilisé son véhicule pour des déplacements professionnels (651 km), soit un montant à rembourser de 356,75 € (véhicule 5 cv).
Accord à l'unanimité des membres présents pour ce remboursement

VII – Décisions modificatives pour le Budget Général et pour le SPIC Epicerie

Mme le Maire propose la décision modificative suivante pour le Budget principal pour virement de crédit.

Investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
013	1321	Etat et établissements nationaux	+ 6 900 €

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2031	Frais d'étude	-6 900.00 €

Accord à l'unanimité des membres présents pour la signature de ce contrat

Mme le Maire propose la décision modificative suivante pour le Budget principal pour crédit supplémentaire.

Investissement

Chapitre	Article	Nature	Montant
020	2031 Op 74	Frais d'étude	+ 2 000 €

Chapitre	Article	Nature	Montant
016	1641 OPNI	Emprunt en unités monétaires	+ 2 000 €

Accord à l'unanimité des membres présents pour la signature de ce contrat

Mme le Maire propose la décision modificative suivante pour le Budget SPIC Epicerie pour virement de crédit.

Chapitre	Article	Nature	Montant
021	2135	Installation générales, agencement	+ 5 000€

Chapitre	Article	Nature	Montant
23	2313	Travaux sécurité	- 5 000 €

Accord à l'unanimité des membres présents pour la signature de ce contrat

VIII – Transfert des charges de salaire entre le Budget Général et le SPIC Epicerie

Pour la véracité des comptes du SPIC Epicerie, le conseil souhaite que les charges de salaire (brut et charges patronales) soient transférées du budget principal vers le budget SPIC Epicerie. Les salaires en totalité de Térésa AUGEREAU sont concernés, et une partie des salaires de Véronique PIDOUX (4 h hebdomadaires depuis le 1^{er} mai).

Accord à l'unanimité des membres présents

IX – Loyer pour la Maison d'Assistantes Maternelles

Thomas POINT se retire du conseil pour ce point.

Le loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles est révisable tous les 1^{er} septembre. A ce jour, il est de 203 €. Ce loyer modique a été mis en place depuis septembre 2018 pour laisser le temps aux assistantes maternelles de faire émerger leur activité et de consolider leurs comptes. Après discussion, le conseil décide de porter ce loyer à 300 € à compter du 1^{er} septembre 2021 pour être plus en concordance avec le local professionnel.

Accord à l'unanimité des membres présents

X – Subvention de fin d'année scolaire 20-21 pour l'école

Christophe BLANCHARD, Lucie COURILLAUD et Lucie LANDUYT se retirent du conseil pour ce point.

Comme chaque année, la commune apporte une subvention à l'école pour les cadeaux de fin d'année scolaire (juillet 2021). Le montant unitaire de subvention était en 2020 de 14,58 €. Mme le

Maire propose une augmentation de 1,5 % comme pour les subventions aux associations, ce qui porte le montant unitaire à 14,80 €. Avec 43 enfants saint-aubinais, le montant de la subvention est de 636,40€.

Accord à l'unanimité des membres présents

XI – Autorisation de signature pour les ventes de parcelles

Plusieurs réservations de parcelles vont nécessiter la signature des actes de vente chez le notaire.

Lotissement Les Ouches : parcelle n° 5

Lotissement Les Charmes : parcelles n° 5 – n° 9 – n° 12 – n° 15

Mme le Maire demande l'autorisation du conseil pour la signature des actes notariés.

Accord à l'unanimité des membres présents

XII – Plan d'épandage

Le plan d'épandage pour l'exploitation de M. Jean-Yves BRIFFEAU n'appelle aucune remarque de la part des membres du conseil.

XIII – Retour de la réunion d'informations organisé par WKN

La réunion d'informations s'est tenue le 9 septembre. Selon WKN, 12 personnes sont venues à la permanence. Les avis sur la qualité de la présentation (documents – photos) sont très divergents.

XIV – Questions diverses

. Mme le Maire a pris un arrêté de circulation sur une partie de la zone économique de Bois Roux (au-delà de l'entreprise LE DUFF) pour interdire le passage et l'installation des gens du voyage sur les parcelles non construites.

. Un accident Route de Pouilly a eu lieu le vendredi 10 septembre : la tête de pont a été arrachée. L'assurance demande un devis de réparation.

. Un des 2 panneaux de l'ilot central à L'Onglée a été cassé.

. Le panneau « Il était une fois » sur la route départementale a été tagué, puis il y a un accident avec incendie au même endroit.